



HONORAIRES AGENCE DU CENTRE

TRANSACTION

A LA CHARGE DU VENDEUR OU DE L'ACQUEREUR

*Possibilité uniquement pour les locaux d'habitation en résidences principales

VENTE D'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION ou PROFESSIONNEL CESSIONS DE PARTS DANS LES SCI-VIAGERS (SUR VALEUR VENALE ET GLOBALE)

- 10% TTC Transaction sur stationnement et terrain
- 6% TTC Transaction à partir de 100.000 € avec forfait minimum de 6.900 € TTC soit 5.520 € HT
- 8% TTC Transaction inférieur à 100.000 € avec forfait minimum de 6.900 € TTC soit 5.520 € HT
- Minimum de perception : 2500 € TTC

VENTE D'IMMEUBLE A USAGE COMMERCIAL OU INDUSTRIEL 9% + TV.A. = 10,80 % TTC

VENTE DE FONDS DE COMMERCE (Cession droit au bail, parts de SARL, actions de Société Anonyme)
11% + T.V.A = 13,20 % TTC

AVIS DE VALEUR ECRIT 200,00 TTC (offert si mandat de vente By Orpi signé)

TVA à 20 %

LOCATIONS SAISONNIERES

Location Meublée Longue Durée et location saisonnière :

25 % sur le montant TTC du loyer comm. incluse quand client agence

20 % sur le montant TTC du loyer comm. incluse quand client propriétaire

18 % sur le montant TTC du loyer comm. incluse quand location de 1 mois ou plus.

TAXE DE SEJOUR / TARIF AU 01.01.2017 (PAR JOUR ET PAR PERSONNE)

1,50 € sur la commune de Golfe-Juan / Vallauris

LOCATIONS

APPARTEMENTS, VILLA : VIDES OU MEUBLES DE LONGUE DUREE HONORAIRES A LA CHARGE DU LOCATAIRE

- Honoraires pour la visite, la constitution de son dossier et la rédaction du bail fixés à un montant de 10.00 € TTC/m² de surface habitable.

- Honoraires pour la réalisation de l'état des lieux fixés à un montant de 3.00 € TTC/m² de surface habitable.

HONORAIRES A LA CHARGE DU BAILLEUR

- Honoraires pour la visite, la constitution de son dossier et la rédaction du bail fixés à un

montant de 10.00 € TTC/m² de surface habitable.

- Honoraires pour la réalisation de l'état des lieux fixés à un montant de 3.00 € TTC/m² de Surface habitable.

- Honoraires d'entremise et de négociation à la charge du Bailleur : 1 mois de loyer charges comprises -1) -2)

STATIONNEMENT

Un mois de loyer charges comprises à la charge du propriétaire(TTC)

Et un mois de loyer charges comprises à la charge du locataire(TTC)

LOCATION A USAGE COMMERCIAL, GERANCE DE COMMERCE OU INDUSTRIEL, PROFESSIONNEL

30% TTC du loyer annuel à la charge par moitié du locataire et du propriétaire

ADMINISTRATION - GESTION

LOCAUX D'HABITATION, PROFESSIONNELS ou COMMERCIAUX

Gestion Courante TARIF 6% HT sur toutes les sommes encaissées, soit 7,20 % TTC

Garantie de loyer *Sur toutes les sommes encaissées : 3 %

VACATIONS : 70 € HT soit 84 € TTC

- Gestion des sinistres, obtention des documents administratifs, médiation...

GESTION ET SUIVI DU SINISTRE IMPAYE : 100,00 € TTC

AIDE A LA DECLARATION DE REVENUS FONCIER : 50,83 € HT soit 61€ TTC

Locations Meublées : Frais d'inventaire du logement meublé, charge bailleur :

0 à 50m² = 60,67€ soit 80€ TTC

50 à 150m² = 95€ soit 114€ TTC

+ 150m² sur devis

Renouvellement bail commercial: 830€ HT soit 996€ TTC

Avenant au bail 150€ HT soit 180€ TTC

*possibilité uniquement pour les locaux d'habitation en résidences principales.

38 avenue de la Gare – 06220 GOLFE JUAN mail:agcentre@orpi.com

SARL AGENCE DU CENTRE au capital 8 992 € – SIRET 413 544 818 000 37 –

Carte professionnelle n° CPI 0605 2016 000 0011 446, délivrée le 21 décembre 2018 par la chambre de commerce et d'industrie

Nice - Côte d'Azur située à Nice, 20 Bd Carabacel , Garantie Transaction 120 000 € – Garantie Gestion 660 000 € – souscrite

auprès de GALIAN, 89, rue de la Boétie, 75008 Paris